



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr
nous voir <http://cgteg29.fr>

Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO
18 avenue Baron Lacrosse
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H

02.98.42.64.40

Poste 7563

Quimper, le 3 janvier 2014

Chez les référents ASE comme ailleurs, le compte n'y est pas !

Dans un récent courrier adressé au Président du conseil Général, les référents ASE, chargés du suivi des enfants confiés, alertent notre employeur sur le manque de moyens attribués au service. Ils dénoncent :

- **une charge de travail alourdie** par un PPE (Projet Pour l'Enfant) issu de la loi de 2007. Ce projet devait aider à « *rendre plus lisible les actions auprès des enfants* » et « *garantir une continuité et une cohérence du parcours de l'enfant dans les situations de prévention et de protection* ». Or, cela n'est absolument pas le cas pour les professionnels de la protection de l'enfance car cette démarche est venue se rajouter à la charge de travail existante sans que la question des moyens ne soit abordée.
- **des tâches administratives qui nuisent à l'essence même de leurs missions**, à savoir rencontrer les enfants et leurs parents. Ces professionnels sont amenés à rédiger à leur domicile certains rapports à destination du Juge des Enfants, par manque de temps pour faire cette tâche au bureau. Cette charge de travail ne permet plus de répondre aux objectifs fixés par le Juge des Enfants dans chaque ordonnance de jugement en assistance éducative, les agents n'ayant plus le temps d'échanger avec les équipes pluri-professionnelles. Comment aujourd'hui travailler à un retour des enfants dans leur famille si les professionnels n'ont pas les moyens de rencontrer les enfants, leurs parents et ainsi évaluer leurs difficultés mais surtout leurs capacités et les garanties à ce retour ?
- **de plus en plus d'arrêts maladie liés aux conditions de travail, un turn-over important, un épuisement physique et psychique.**

Ces dégradations des conditions de travail ont inévitablement des conséquences sur la situation des Assistants Familiaux qui accueillent les enfants en difficulté. Nous retrouvons des Assistants Familiaux en grande souffrance sans réel accompagnement.

Les Conseillers Enfance sont également confrontés à des conditions de travail dégradées et à une absence de reconnaissance professionnelle. Depuis 2007, ils interpellent notre employeur qui ne semble pas les entendre...

... / ...

Le rapport annuel d'activité de l'année 2013 du service de médecine préventive et professionnelle du Cg29 alerte d'ailleurs sur cette situation :
« *Les métiers de la Protection de l'Enfance en danger sont eux-mêmes en danger dans pratiquement tous les TAS (syndrome d'épuisement professionnel, burn-out... ».*

La PMI se dégrade également : manque de médecins, réduction de la prévention au bénéfice de la médecine libérale, suppressions de postes de professionnels de terrain. Un collectif national, dans lequel la CGT est partie prenante, alerte d'ailleurs sur ce désengagement public et réclame un plan d'urgence.

Le 9 décembre dernier, à l'appel de la CGT, les agents du TAS de Morlaix-Landivisiau ont débrayé massivement lors de la tenue du CODIR pour exprimer leur inquiétude grandissante face à l'accumulation d'arrêts de travail interrogeant quant aux effets des nouvelles formes de management. Ces agents attendent que leurs responsables puissent, avec eux, ne pas renoncer aux valeurs fondamentales du travail médico-psycho-social qui ont à faire autorité et non faire dans l'autoritarisme.

La réorganisation de certains territoires présentée comme un aménagement du temps de travail conduit, une fois de plus, à une réduction du service public. **Des antennes ferment, des agents sont « bringuebalés ».**

Dans certains services, **les agents souffrent d'un management toxique** et vont quotidiennement travailler avec la boule au ventre.

Cette forme de management et d'organisation se retrouve dans les autres services du Cg et laissent clairement apparaître un grand décalage entre le travail prescrit par l'introduction d'un « niveau de service public » et la réalité du terrain.

Ce constat commun de la situation (syndicats, agents, médecine préventive) doit donner lieu à l'ouverture de négociations, dès ce début d'année 2014 !

La sourde oreille de notre employeur n'est plus supportable !



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

